

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt trois
En exercice : 15 le 13 novembre à 20 heures 30,
Présents : 11 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 8 novembre 2023 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, **GENRE** Pierre, **IMART** Thierry, **PIGASSE** Thomas, **STURMEL** Philippe

Mmes : **DUCROS** Lucie, **MARCHOU** Marie, **PLACHOT** Geneviève, **POUPOT** Mary, **SEMENE** Marie-Ange

Secrétaire : **POUPOT** Mary

Absents excusés : **AFONSO** Djemilla procuration à **DUCROS** Lucie

CASANOVA Céline procuration à **ANDRÉ** Christian

LASFARGUES William procuration à **STURMEL** Philippe

Absent non excusé : **COULON** Florian pas de procuration

Objet : marché de maîtrise d'œuvre avec concours anonyme sur esquisse - Construction d'un espace socioculturel. Choix du maître d'œuvre autorisation du maire à signer le marché

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un jury de concours a été organisé afin d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un espace socioculturel.

Conformément aux dispositions des articles 70 et 74 du code des Marchés Publics et vu l'avis du jury de concours réuni dans sa séance du 20 octobre 2008 le pouvoir adjudicateur a arrêté la liste des trois candidats admis à concourir :

- ENZO & ROSSO
- ARCHILAB by SR
- Atelier d'Architecture Diana

Avant l'ouverture des esquisses, le secrétariat du concours a apposé la numérotation suivante : C1 ; C2 ; C3 sur les dossiers indépendamment de leur ordre d'arrivée afin de respecter les règles de l'anonymat.

Dans sa séance du 29 septembre 2023, le jury a décidé de classer les esquisses de la manière suivante :

- Première position : C3 - Atelier d'Architecture Diana
- Deuxième position : C1 - ENZO & ROSSO
- Troisième position : C2 - ARCHILAB by SR

Le projet C3 arrivé en première position fait preuve d'insertion rationnelle de l'ensemble sur la parcelle, respecte le programme établi, respecte le coût prévisionnel, propose une bonne fonctionnalité des différents espaces, présente un caractère innovant avec un souci du développement durable et éco-responsable de l'opération.

Vu l'avis du jury en date du 29 septembre 2023, et la réception des candidats le 10 novembre 2023 pour répondre aux questions du jury, le pouvoir adjudicateur a désigné comme lauréat du concours le projet de l'Atelier d'Architecture Diana.

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 2 000 000 € HT.

La proposition faite par le groupement est la suivante :
Le taux de rémunération pour une mission de base est fixé à 7.99 %. Les honoraires pour la mission de base s'établissent à 159 800.00 € HT.

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- Conformément aux dispositions des articles 70 et 74 du code des Marchés Publics, est approuvé après proposition du jury réuni à cet effet le 29 septembre 2023, le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'espace socioculturel à conclure avec l'entreprise Atelier d'Architecture Diana, sise 10/12 Port Saint Sauveur 31000 Toulouse assurant la mission d'architecte, économie de la construction, ordonnancement Pilotage et Coordination et dont le groupement est constitué comme suit :
OCCINERGY comme bureau d'étude technique Thermique/Fluide et environnement
EMACOUSTIC comme bureau d'études technique Acoustique
LES PAYSAGES URBAINS comme paysagiste concepteur
HNB-VRD comme bureau d'études VRD
SOCOTEC Immobilier Durable pour le développement Durable
TECHNIB comme bet structure
Le taux de rémunération pour une mission de base est fixé à 7.99 %. Les honoraires pour la mission de base s'établissent à 159 800.00 € HT.
- Monsieur le Maire est d'ores et déjà autorisé à signer ledit marché.

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original.

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 13 novembre 2023

Et de la réception en Préfecture

Le Maire,

Le Maire,